

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice	11	L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois d'avril,
présents	10	le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND
votants	11	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur **Date de convocation du Conseil Municipal** : 29 mars 2024

042-214201022-20240411-2024-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2024
Publication : 23/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



PRESENTS : MM et MMES CARTERON P. VILLARD C. SEON J. BEYNEL M. GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON X. POINT L. VACHON T. PADEL S.

EXCUSÉ : M. GIANDOLINI D.

PROCURATION : M. Damien GIANDOLINI a donné procuration à M. Cyril VILLARD

Secrétaire élu pour la durée de la session : M. GREGOIRE B.

OBJET : BUDGET EAU : AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023 EN 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en comptabilité M49, les résultats de clôture de l'exercice 2023 doivent être affectés sur le budget suivant.

Il rappelle que les résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget eau sont les suivants :

Section de fonctionnement : Déficit de 139.776,29 €

Section d'investissement : Excédent de 23.374,78 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE d'affecter le déficit de fonctionnement, soit 139.776,29 € aux dépenses de fonctionnement du budget primitif de fonctionnement 2024 à l'article 002 « Déficit d'exploitation reporté ».

L'excédent d'investissement soit 23.374,78 € est affecté aux recettes d'investissement du budget d'investissement 2024 à l'article 001 « Excédent d'investissement reporté ».

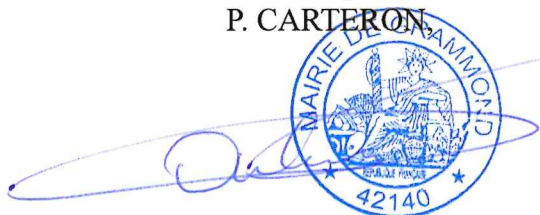
Cette délibération sera transmise au comptable pour exécution.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
B. GREGOIRE,

Le Maire,
P. CARTERON



Transmis au représentant de l'Etat le 23 avril 2024

Publié le 25 avril 2024